



L'école et le handicap



© UNICEF /INDA2009-00042/Anita Khemka



QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

On nomme handicap la difficulté à vivre à égalité avec les autres à cause d'une **fragilité due à des problèmes** divers (par exemple des problèmes de santé) et à cause des **obstacles** que ces problèmes provoquent dans sa vie quotidienne.

Le handicap peut être **physique** (par exemple quand on est paralysé), **sensoriel** (malvoyant, non voyant ou malentendant) ou **mental** (par exemple lorsqu'on a des déficiences intellectuelles).

QU'EST-CE QUE LE DROIT À L'ÉDUCATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Les enfants en situation de handicap ont le droit d'avoir accès à une **éducation qui prenne en compte leurs limites** physiques, mentales ou sensorielles. Elle doit leur permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité et de parvenir à l'autonomie et à l'intégration sociale les plus larges possibles. C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (article 23).

POURQUOI LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DOIVENT-ILS POUVOIR ALLER À L'ÉCOLE ?

Les enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins et les mêmes droits que les autres enfants. Du fait de leur handicap et des difficultés qu'ils rencontrent, ils ont souvent besoin d'un **accompagnement particulier**.

QUELLE EST LA SITUATION EN AFRIQUE ?

5 à 10 % de tous les jeunes Africains grandissent avec des handicaps, souvent à cause de maladies infantiles telles que la poliomyélite ou la rougeole ou du fait de soins insuffisants pendant la grossesse de la mère ou à la naissance.

Ces enfants sont les plus marginalisés de tous les groupes d'enfants africains, ils sont, plus que les autres, **victimes de violences, de discrimination et d'abandon**.

Seulement un petit nombre d'entre eux peut aller à l'école et rares sont ceux qui reçoivent **l'éducation adaptée** dont ils ont besoin.

Ainsi, à Madagascar, 11 % seulement des enfants en situation de handicap étaient inscrits à l'école primaire en 2011.

QUELLE EST LA SITUATION EN FRANCE ?

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont **scolarisés dans une école ordinaire** (plus de 200 000 en 2010) tandis que le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés en établissements spécialisés diminue.

Mais les enfants en situation de handicap ne bénéficient pas tous d'un accompagnement à temps complet et, à la rentrée 2011, 5 000 élèves étaient en attente d'un accompagnement.

20 000 enfants en situation de handicap ne sont **pas scolarisés**.



QUELLE EST LA POSITION DE L'UNICEF ?

Pour l'Unicef France, les enfants en situation de handicap, en France, doivent pouvoir avoir accès aux crèches, aux écoles, aux centres de loisirs, avec un accompagnement adapté si nécessaire.

LE SAVAIS-TU ?

En France, un texte spécial protège les droits des personnes en situation de handicap : c'est la [loi du 11 février 2005](#). Ce texte affirme par exemple que chaque enfant handicapé doit pouvoir être inscrit dans l'école de son quartier.

Une [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#) a aussi été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2006. Elle vise à assurer aux personnes en situation de handicap la possibilité de voir respecter leurs droits, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, en mettant l'accent sur le combat contre les stéréotypes et contre toute forme de discrimination.

LEXIQUE

Décent adj. Convenable, acceptable.

Déficiences n.f. Insuffisance.

Discrimination n.f. Différence de traitement qui nuit à autrui sur une base non justifiée.

Handicap n.m. Difficulté à vivre à égalité avec les autres à cause d'une fragilité due à des problèmes divers et à cause des obstacles que ces problèmes provoquent dans sa vie quotidienne.

Intégration sociale n.f. Le fait d'être considéré comme un semblable dans un groupe, une société.

Marginalisé adj. Mis à l'écart.

Obstacle n.m. Frein.

Scolarisé adj. Qui est inscrit dans une école.

Sensoriel adj. Qui concerne les organes des sens (vue, ouïe, odorat, goût, toucher).

Stéréotype n.m. Image préconçue et sans fondement des caractéristiques qu'on attribue à un groupe sans tenir compte des particularités de chacun.